

Mickaël Gourvenec, directeur technique d'Envalor

by Le Moniteur - lundi, avril 06, 2009

<https://www.correspondances.fr/mickael-gourvenec-directeur-technique-denvalor/>

« Nous misons sur l'approche globale de la valorisation »

Quelles innovations techniques avez-vous mises en œuvre sur la plate-forme de valorisation des déchets Envalor, inaugurée en mars par le groupe régional Lingenheld TP à Louvigny (Moselle) ?

L'approche globale de la valorisation constitue la première innovation. Les trois grandes familles de déchets - terres et sables pollués par hydrocarbures, mâchefers et déchets verts - sont traitées séparément, mais en mutualisant les moyens. Ainsi, l'eau utilisée pour traiter les déchets verts entre dans les processus de maturation des mâchefers et du compostage. Nous développons également des recherches en partenariat avec le CNRS de Nancy, pour mettre au point une bioremédiation des sols pollués. La station de compostage comporte un système de venting permettant d'insuffler de l'air et des bactéries par en-dessous. A moyen terme, nous proposerons également la désorption thermique.

Envalor, qui a mobilisé un investissement de 7,5 millions d'euros, présente une capacité annuelle de traitement de 200 000 t de déchets et de 200 000 t de matériaux de démolition.

Comment comptez-vous valoriser de tels tonnages ?

Nous veillons à la traçabilité des produits dès leur arrivée sur la plate-forme. Les terres et sables sont répartis en fonction de leur origine et de leur degré de pollution. Une fois inertés, ils sont utilisés en aménagement de carrières ou mis en décharge. Les mâchefers, stabilisés ou incorporés à des liants hydrauliques, sont utilisés comme sous-couches routières ou couches de fondation. Chauffés durant 5 jours à 55 °, puis criblés, les déchets verts et les boues d'épuration servent au compostage ou à la revégétalisation. Nous disposons également d'une centrale d'enrobés d'une capacité de 72 000 tonnes et d'une centrale de fabrication de graves permettant de valoriser les bétons et enrobés traités sur la plate-forme.

Quels services proposez-vous aux professionnels du BTP ?

D'ici à la fin de l'année, nous mettrons en place un centre de tri de déchets du BTP d'une capacité de 200 000 t. Ce hangar équipé de 2 100 m² de panneaux photovoltaïques permettra d'entreposer cartons, plastiques, bois, verre, métaux, ciment amianté, gravats, etc. Nous intégrerons ces déchets à nos filières de valorisation. Dans un premier temps, nous mettrons des bennes à disposition de nos clients et leur proposerons un service d'enlèvement à la demande. D'ici à 2010, nous envisageons la construction d'un quai de déchargement pour simplifier le tri et diminuer le coût de la prestation.